Communiqué de presse
Cesson-Sévigné, le 12 juin 2025

En Bretagne, Prism'emploi et l'Apec renforcent leurs relations en signant un accord en faveur de l'insertion professionnelle des cadres demandeurs d'emploi

Prism'emploi Bretagne et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) Bretagne ont signé une convention le 12 juin 2025. Elle a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, en particulier jeunes diplômés et des séniors, tout en sécurisant leur parcours professionnel et de développer des synergies entre les deux réseaux. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de l'accord national signé entre l'Apec et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim + recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres séniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition…),

Ainsi, les deux parties s'engagent à mettre en œuvre, entre autres, les actions suivantes :

- Favoriser les temps d'échanges entre les consultants de l'Apec et les adhérents de Prism'emploi sur des thématiques spécifiques et territoriales ;
- Coorganiser des job dating ;
- Coorganiser dans les territoires des actions spécifiques de sensibilisation auprès des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, personnes en situation de handicap, séniors, demandeurs d'emploi de longue durée, alternants… notamment à travers la participation des agences d'emploi, au dispositif « Talents séniors » de l'Apec destiné aux cadres de plus de 50 ans demandeurs d'emploi ;
- Améliorer l'accompagnement des alternants, notamment via l'intervention de l'Apec auprès des stagiaires de la formation avec un service d'accompagnement gratuit, adapté et sans engagement, tout en respectant les règles de confidentialité et de volontariat.
- Coordonner des actions en faveur de publics spécifiques, notamment l'organisation de visioconférences « Oser l'intérim cadre » sur les formes alternatives d'emploi (management de transition).

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définie en comité de pilotage.

Les agences d'emploi et les cadres – Chiffres clés 2024 :

- L'emploi intérimaire représente près de 300 postes de cadres en équivalent temps plein en Bretagne en 2024 (*Source : Dares*)
- Les cadres représentent 1 100 recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients, soit 25% des effectifs en Bretagne en 2024 *(Source : enquête recrutement Xerfi/Prism'emploi)*
- La région Bretagne compte 771 agences d'emploi en décembre 2024 *(Source : Rapport économique et social Prism'emploi)*

Annie RAULT, Présidente régionale de Prism'emploi Bretagne et Olivier MAURIN, Délégué Régional APEC Bretagne

« À l'heure des transformations du marché de l'emploi et des attentes renouvelées des cadres et futurs cadres, l'intérim s'impose comme un levier stratégique pour se former et affiner son projet professionnel. Aux côtés de Prism'emploi Bretagne, nous sommes fiers de relever ce défi majeur pour renforcer les compétences sur notre territoire », déclare **Olivier Maurin, Délégué Régional de l'Apec Bretagne.**

« En facilitant la collaboration régionale entre l'Apec et Prism'emploi, nous accompagnons activement les mutations du marché de l'emploi et répondons aux attentes des cadres, qu'ils soient jeunes diplômés ou expérimentés. L'intérim se révèle aujourd'hui comme un véritable tremplin, offrant des opportunités d'insertion, de montée en compétences et de progression professionnelle. Cette synergie vise à répondre efficacement aux besoins des entreprises, notamment des TPE et PME, tout en dynamisant le bassin d'emploi régional », ajoute **Annie Rault, Présidente de Prism'emploi Bretagne.**

À propos de Prism'emploi
Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu – LinkedIn Prism'emploi

À propos de l'Apec
L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2024, parmi les 197 587 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 107 664 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2,5 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2024 et 680 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 300 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus de 80 centres, en France hexagonale et en Outremer. En savoir plus : corporate.apec.fr

Contacts presse :
Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73
Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55
Emmanuelle Papiernik - Apec : emmanuelle.papiernik@apec.fr - 06 98 39 64 24